

Atelier : accompagner le vieillissement de la population

ROMPRE L'ISOLEMENT

1/ DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

- Faire ressortir les traits saillants du diagnostic
- Indiquer les chiffres principaux
- Faire état des constats généraux

- Problème de mobilité des PA – manque de transport adapté
- Isolement dû à l'éloignement familial
- Précarité financière
- Rupture technologique
- Disparition de la solidarité
- Méconnaissance des dispositifs existants.

2/ PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Faire un listing de toutes les propositions effectuées lors de chaque atelier.
- Les classer par thème, en tenant compte du fait que différentes propositions faites lors de divers ateliers peuvent être regroupées afin de former une proposition générale

Problème de mobilité des PA / manque de transport adapté

- Développer une offre de transport collective adaptée et ou à la demande
- Faciliter l'accès au transport par des tarifs préférentiels
- Mailler le territoire de l'offre de transport
- Améliorer l'accès aux lieux de vie
- Adapter les logements des bailleurs sociaux

Isolement dû à l'éloignement familial / isolement social

- Recréer le lien intergénérationnel dès le plus jeune âge avec le concours de l'éducation nationale et autres acteurs institutionnels au travers des structures associatives implantées sur le territoire (ex CLSH - association sportive)
- Mutualiser les moyens, coordonner les actions afin d'améliorer les réponses
- Développer les résidences seniors
- Placer les EHPADs au cœur de la cité
- Valoriser le bénévolat et développer un réseau
- Développer les loisirs adaptés
- Mettre en place des dispositifs de recensement des besoins des PA pour adapter les réponses
- Les associations jouent un rôle capital auprès des seniors pour développer le lien social, au-delà des dispositifs d'aides techniques existants.
- Développer l'accompagnement social, via une approche culturelle, des loisirs,

Précarité financière

- Développer la communication sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement existants
- Permettre l'accès aux activités par le développement de tarifs promotionnels
- Campagne télé / radios pour sensibiliser le grand public aux différentes situations causées par le vieillissement

Rupture technologique

- Accompagnement et initiation aux NTIC
- Développer une plateforme numérique : ou non d'information sur l'offre de service dédiée aux PA sur le département

Disparition de la solidarité

- Développer les liens de voisinage - les maisons/projets de quartier (jardins partagés / maisons de quartier / étendre le dispositif voisin vigilant)
- Instaurer des temps civiques.

Rôle des institutions

- Développer la synergie entre les institutions pour améliorer le repérage des PA isolées
- Etablir une grille commune de repérage des PA isolées à l'instar du dispositif pour le repérage des fragilités.
- Mutualiser les moyens et coordonner les actions afin d'améliorer les réponses
- Améliorer l'offre de service niveau transport
- Anticiper la formation aux nouveaux métiers
- Professionnaliser les acteurs associatifs
- Créer des lieux de parole et d'échange

Rôle des aidants

- Développer les structures pour les aidants
- Accompagner les projets dédiés aux aidants ex : HALTE DETENTE LOISIR ALZHEIMER

3/ PROJETS À PORTER

- Mettre en avant les projets les plus prometteurs que l'on souhaite porter
 - Proposer un calendrier de mise en œuvre pour chaque projet
 - Faire état des financements et des acteurs mobilisables pour chaque projet
 - Faire un listing des indicateurs de suivi pour chaque projet
- Accompagner les projets dédiés aux aidants ex : HALTE DETENTE LOISIR ALZHEIMER
 - Développer les liens de voisinage - les maisons/projets de quartier (jardins partagés / maison de quartier / étendre le dispositif voisin vigilant)
 - Développer la communication sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement existants
 - Permettre l'accès aux activités par le développement de tarifs promotionnels
 - Recréer le lien intergénérationnel dès le plus jeune âge avec le concours de l'éducation nationale et autres acteurs institutionnels au travers des structures associatives implantées sur le territoire (ex CLSH - association sportive)

Atelier : accompagner le vieillissement de la population

RESTER EN SANTE

1/ DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

- Faire ressortir les traits saillants du diagnostic
 - Indiquer les chiffres principaux
 - Faire état des constats généraux
- Améliorer les liens familiaux et intergénérationnels ;
 - Former les auxiliaires de vie et les aidants ;
 - Aménager l'urbain et le cadre de vie ;
 - Coordonner l'équipe soignante ;
 - Dépister les maladies chroniques ;
 - Mettre en place une campagne de prévention.

2/ PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Faire un listing de toutes les propositions effectuées lors de chaque atelier.
 - Les classer par thème, en tenant compte du fait que différentes propositions faites lors de divers ateliers peuvent être regroupées afin de former une proposition générale
- Etablir un programme de formation :
- Familles proches aidants et prestataires
 - Nutrition tout public
 - Prévention des pathologies chroniques et l'hygiène bucco dentaire
 - Organisation du plan d'aide
- Améliorer les connaissances sur les aides administratives disponibles
Améliorer la coordination des intervenants mobilisés autour de la personne âgée
Développer la coordination entre les acteurs publics.

3/ PROJETS À PORTER

- Mettre en avant les projets les plus prometteurs que l'on souhaite porter
 - Proposer un calendrier de mise en œuvre pour chaque projet
 - Faire état des financements et des acteurs mobilisables pour chaque projet
 - Faire un listing des indicateurs de suivi pour chaque projet
- Formation et promotion des actions de santé avec l'IREPS
Campagne de sensibilisation télé/radio : cancer / OPH / maladies cardio vasculaire
Développer ou uniformiser l'usage du cahier de liaison interprofessionnel
Procéder au recensement des personnes âgées non connues médicalement
Couvrir les zones blanches
Service d'appel / numéro vert pour les aidants
Création d'une série télévisée ayant pour pitch la prévention « rester en santé »
Développer le covoiturage
Ateliers culinaires / jardins partagés
Développer le sport adapté
Gratuité ou financement partiel des activités et des loisirs pour les séniors

Atelier : accompagner le vieillissement de la population

VIEILLISSEMENT ET PRECARITE FINANCIERE

1/ DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

- Faire ressortir les traits saillants du diagnostic
- Indiquer les chiffres principaux
- Faire état des constats généraux

En termes de niveau de vie, 53% des ménages qui comptent au moins un senior à la maison déclarent se situer dans la catégorie «plutôt modeste» mais cette proportion atteint 62% pour les foyers avec un aîné dépendant (Sources = étude ORSAG)

2/ PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Faire un listing de toutes les propositions effectuées lors de chaque atelier.
- Les classer par thème, en tenant compte du fait que différentes propositions faites lors de divers ateliers peuvent être regroupées afin de former une proposition générale

- Mise en place d'une grille de la précarité afin de prévenir, d'anticiper et d'accompagner cette précarité
- Mise en place d'ateliers pour la préparation à la diminution des ressources
- Accompagner le public âgé précaire lors d'ateliers animés par des Conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF). Généraliser les ateliers existants, sur l'ensemble du territoire ;
- Améliorer les coûts :
 - o Adapter les tarifs des EHPAD (tarifs à la carte en fonction de la capacité financière des PA, notamment pour ceux non éligibles à l'Aide Sociale à l'hébergement).
 - o Etablir un montant moyen (10%), pour la participation des Obligés Alimentaires, sur le prix de journée des EHPAD
 - o Instituer un ticket au lieu d'un prix de journée, pour les « accueils de jour »
 - o Inciter les partenaires de la « silver-économie » à proposer des tarifs préférentiels,
 - o Réduire la fracture numérique, notamment pour permettre aux séniors un accès NTIC
- Mise en place de ticket-séniors, pour les plus de 65ans (Culture ; loisirs, sport...)
- Développer la démarche citoyenne : partenariat avec les séniors encore valides (Université du Temps Libre, clubs PA...); exemples : pour le co-voiturage, la livraison des courses à domicile...
- Développer les épiceries solidaires ; accompagner les « petits lolos » afin de les adapter aux besoins des personnes âgées
- Mutualiser :
 - o Développer la cohabitation intergénérationnelle (mutualisation des contraintes et des charges)
 - o Développer les échanges, le troc, les jardins créoles partagés ...
- Faciliter l'accès aux dispositifs financiers :
 - o Solliciter des fonds privés (plateformes de financement participatif : crow funding), pour les personnes non-éligibles aux aides
 - o Inciter les établissements financiers à accorder des prêts (avec couverture assurance) pour les 75 ans et plus
 - o Rétablir les prêts complémentaires aidés (bancaires) dans le cadre de l'amélioration de l'habitat
 - o Développer le micro-crédit
 - o Mettre en place une monnaie locale dédiée aux séniors

- Créer un partenariat avec les divers bailleurs afin de travailler sur une réévaluation de la situation des PA, lors d'impayés, en vue de :
 - Réadapter le loyer,
 - Réorienter vers des structures adaptées
- Généraliser le portage de repas (adapté et choisi) sur tout le territoire, par un accompagnement financier global
- Mettre en place des actions de communication, en associant tous les partenaires du territoire, sur :
 - o les dispositifs d'aide (tous partenaires confondus) et les devoirs des obligés alimentaires ;
- l'accès aux soins et aux droits ;
- réfléchir à la diffusion d'une série TV ludique, sur les messages de prévention
- Accompagner le public âgé précaire par des Conseillères en Education Sociale et Familiale CESF. Généraliser les ateliers existant, sur l'ensemble du territoire ;
- Valoriser le patrimoine des personnes âgées en précarité.

Atelier : accompagner le vieillissement de la population

PERTE D'AUTONOMIE

1/ DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

- Faire ressortir les traits saillants du diagnostic
- Indiquer les chiffres principaux
- Faire état des constats généraux
- Mettre en place une meilleure coordination des acteurs de gérontologie
- Faire du bien vieillir une priorité de santé publique
- Réflexion sur le 5^{ème} risque.

2/ PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Faire un listing de toutes les propositions effectuées lors de chaque atelier.
- Les classer par thème, en tenant compte du fait que différentes propositions faites lors de divers ateliers peuvent être regroupées afin de former une proposition générale

Comment mieux prendre en charge la perte d'autonomie

- Professionnaliser l'intervention à domicile : question de la qualification du personnel, de la formation externe et interne des salariés = question de collaboration avec les organismes de formation
- Détailler les plans d'aide alloués aux personnes âgées afin de mieux organiser la prise en charge à domicile
- Inviter les jeunes des services civiques à se rapprocher du secteur gérontologique
- Réfléchir à une législation pour permettre aux salariés d'effectuer leur activité d'aidant dans de meilleures conditions
- Développer l'action de proximité territoriale et de coordination entre les organismes existants (CCAS, MAIA, Services sociaux Départementaux)
- Développer l'expérimentation de l'hospitalisation du Centre Hospitalier Louis Daniel BEAUPERTHUY qui permet la ré-autonomisation de la personne âgée en perte d'autonomie
- Développer l'expérimentation du CHBT : consultation d'évaluation gériatrique des personnes âgées de plus de 75 ans = identification de leur problématique de santé et d'organisation familiale = faire des propositions d'aides et d'amélioration de leur vie à domicile envisager une infirmière mobile qui effectuerait un accompagnement à domicile. Ce dispositif permet un accompagnement spécifique et individualisé en direction de la personne âgée et des professionnels.
- Créer des passeports culturels pour les personnes âgées à faible coût (pris en charge par collectivités territoriales, Conseil Départemental...)
- Revaloriser la place du médecin traitant = augmentation du coût de déplacement au domicile afin de mesurer la réalité familiale de leur patient.

Soutien aux aidants – quid du statut des aidants

- Développer les services numériques en faveur des personnes âgées et de leur aidant
- Privilégier la formation des aidants professionnels et des aidants familiaux notamment sur les gestes utiles à faire au quotidien
- Mettre en place des ateliers thématiques ou des équipes territoriales en individuel ou en collectif ainsi que des sorties aidants- aidés
- Développer l'accueil de jour et l'accueil temporaire
- Développer le « baluchonnage » - « le relayage » et les solutions de répit
- Accompagner les dirigeants des structures à domicile par la création d'une unité ou d'un groupe d'expression et d'échanges pour évoquer les difficultés liées au secteur et à une collaboration avec l'ensemble des partenaires financeurs
- Faire passer l'information auprès des jeunes aidants notamment au sein des écoles

La maltraitance

- Développer la sensibilisation des aidants sur les droits des personnes âgées (protection des personnes et des biens)
- Développer le lien intergénérationnel et le système de parrainage pour lutter contre l'isolement et donc la maltraitance
- Sensibiliser les populations par des spots, des courts métrages, des séries télé, des tables rondes...

Anticiper la réponse publique concernant la question de la dépendance pour un public en forte croissance

- Développer la communication et la diffusion des informations par l'optimisation du dispositif « ROR » Répertoire Opérationnel des Ressources des professionnels
- Permettre aux personnes âgées de profiter des salles de spectacles et de cinéma avec une organisation de transport par territoire (prix attractifs)

Comment améliorer l'offre des établissements pour les personnes âgées

- Diversifier l'offre en développant les résidences seniors, les résidences services et les logements adaptés
- Développer l'animation dans les EHPAD (interventions extérieures : écoles, clubs de 3^{ème} âge, professionnels...)
- Développer le lien intergénérationnel et le système de parrainage
- Développer les systèmes de colocation entre les personnes âgées

3/ PROJETS À PORTER

- Mettre en avant les projets les plus prometteurs que l'on souhaite porter
- Proposer un calendrier de mise en œuvre pour chaque projet
- Faire état des financements et des acteurs mobilisables pour chaque projet
- Faire un listing des indicateurs de suivi pour chaque projet

Atelier : accompagner le vieillissement de la population

ADAPTER URBAIN ET HABITAT

1/ DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

- Faire ressortir les traits saillants du diagnostic
- Indiquer les chiffres principaux
- Faire état des constats généraux

Pas moins d'une vingtaine de propositions ont été faites en matière de logement et d'Habitat mais au-delà de ces propositions, c'est la mise en place d'une politique volontariste ferme, axée sur la prise en compte de nos réalités identitaires qui s'est exprimée au cours de ces sous ateliers, enrichies par les propositions des participants

2/ PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Faire un listing de toutes les propositions effectuées lors de chaque atelier.
- Les classer par thème, en tenant compte du fait que différentes propositions faites lors de divers ateliers peuvent être regroupées afin de former une proposition générale

En matière d'urbanisme d'abord

- Revoir la politique des PLU en matière de vieillissement
- Revoir l'accessibilité et la politique d'urbanisme: meilleure définition d'un projet urbain et de ses financements
- Porter de nouveaux projets, et de nouvelles structures d'habitation portées par les EPCI
- Trouver des sources d'auto financement d'un urbanisme de projet

En matière d'aménagement urbain

- Accessibilité et amélioration des trottoirs avec les EPCI
- Favoriser le développement des réseaux de télé transmissions
- Retour du jardin créole au cœur de la ville
- Lutter contre l'indivision amendement Letchimy, enrichissement
- « Ne pas ghettoïser » les Personnes âgées
- Créer des complexes intergénérationnels avec des services à la personne
- Financer les communes : pour l'accessibilité et la qualité du cadre de vie
- Créer des Pôles d'activités dans les QPV
- Créer des complexes intergénérationnels avec des services à la personne
- Favoriser les transports à la demande, notamment pour les personnes âgées dépendantes
- Développer les PSE Parcours sportifs de Santé
- Améliorer et entretenir le mobilier urbain ; mieux adapté, ombragé, couvert
- Promouvoir les liaisons douces pour mieux en profiter
- Favoriser le rachat des dents creuses, ruines et friches par les collectivités
- Communiquer davantage autour du vieillissement pour que la transition soit plus douce et favoriser l'intergénérationnel qui est également un outil d'attrait touristique.

En matière de logement habitat

1. Imposer ou favoriser de nouvelles normes de construction (portes, couloirs...)
2. Associer les ergothérapeutes
3. Réduire les délais d'instruction des dossiers de demande d'aide
4. Favoriser le viager pour permettre à la personne âgée de vivre dans de bonnes conditions
5. Prévoir des taux préférentiels en matière de financement de logements pour personnes âgées
6. Promouvoir le logement évolutif ou adaptatif (tant auprès des particuliers que des maîtres d'œuvre concepteurs qui ont cette obligation légale).
7. Favoriser la communication par rapport aux successions (ADIL CAUE Chambre des Notaires...)